

OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION

OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 2000 constitue la première étape d'un processus à long terme. Bien que ses objectifs aient un caractère visionnaire à l'occasion, ils sont fondés sur les plans d'action et des points de repère. Cette première stratégie de DD du Ministère fait également ressortir les enjeux sur lesquels des progrès ont déjà été réalisés.

Dans d'autres cas, il vaut mieux mettre l'accent sur le processus, en étant conscients que le MAECI n'est qu'un ministère parmi d'autres et que le Canada, à son tour, n'est qu'un des nombreux protagonistes de la scène internationale. Dans un tel contexte, seuls la négociation, la discussion, le consensus et l'accord permettront de réaliser des progrès réels.

À la suite d'une vaste consultation au sein du Ministère, auprès d'autres ministères ainsi qu'auprès des secteurs public et privé, le Ministère a retenu quatre grands objectifs de développement durable :

- croissance économique et prospérité;
- consolidation de la paix et de la sécurité;
- valeurs et culture canadiennes;
- écologisation du fonctionnement du Ministère.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs en prenant en considération à la fois la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement, le Ministère devra faire preuve de toute la diligence voulue et réaliser des partenariats efficaces.

Les tableaux des prochaines pages décrivent ces quatre grands objectifs de développement durable dans le contexte des intérêts du Canada ainsi que des secteurs d'activités et objectifs du Ministère. On y cerne les enjeux soulevés par chaque objectif, en établissant dans chaque cas un plan d'action et des points de repères permettant d'en mesurer la réalisation.

